

Le *Journal des Trois-Rivières* de jeudi dernier, contient une correspondance contre moi ; elle est signée " Jean l'Electeur " : c'est un nom emprunté : le vrai nom c'est " Jean-le-timbré. " Il est difficile de rassembler autant de niaiseries en si peu de mots..

Je ne prendrai pas la peine de répondre.

Dans le même numéro, le *Journal des Trois-Rivières* enseigne une doctrine tout à fait étrange. Si cette doctrine était véritable, ça serait désespérant. Un homme s'est trompé, il s'en aperçoit, il avoue son erreur ; il la répare ; et avec tout cela il ne peut obtenir son pardon.

J'ai été franc-maçon, je ne le suis plus ; je professe ouvertement ma religion et par l'autorité du *Journal des Trois-Rivières* et d'autres grands savants, pareils à lui je serai privé de mes droits de citoyen, je ne pourrai plus me présenter comme candidat dans une élection ; les catholiques qui vont voter pour moi iraient se damner. C'est étouffant.

Quand on me demande de l'argent pour des bonnes œuvres, je souscris généreusement : je devrais le cacher ; mais les circonstances m'obligent de parler. J'ai souscrit pour la cathédrale de Trois-Rivières, pour le palais épiscopal de Trois-Rivières, pour l'Ecole des Frères de ma paroisse, pour des bénédictiones de cloches, pour des loteries, pour les bazars, etc., etc.. Mon argent a été bien reçu partout ; de tous côtés la reconnaissance me pleuvait sur la tête.

Personne alors n'a eu l'idée de s'informer si j'avais été franc-maçon autrefois, personne n'a examiné si mes écus étaient de petits franc-maçons ; on les a pris, on les a embrassés avec amour.

Quand une fois on a été reçu franc-maçon on ne peut plus s'en débarrasser de la franc-maçonnerie paraît-il, c'est comme le baptême, ça ne s'efface pas ; on est toujours sujet de la franc-maçonnerie.

Il faut en vérité que le *Journal des Trois-Rivières* ait une bien pauvre opinion des électeurs du comté de Nicolet, pour essayer de leur faire avaler une semblable sottise.

Au lieu de contrefaire le Docteur de l'Eglise, il ferait bien mieux d'aller passer quelques années dans un bon collège pour faire au moins un bout de cours d'étude, apprendre son catéchisme, apprendre à aimer son prochain, et surtout pour se déniaiser.

Le district de Trois-Rivières en retirerait un grand soulagement.

Tandis qu'il serait en frais de s'instruire, il pourrait aussi tâcher d'apprendre comment on doit apprécier la conduite qu'il tient quand il supporte des *orangistes*, qui sont les ennemis les plus acharnés des catholiques.

Messieurs les Electeurs, je termine, et je me résume en quelques mots.

Je suis sincèrement catholique je professe ouvertement la religion catholique et j'entends vivre et mourir dans la religion catholique.

Je ne suis pas franc-maçon ni j'ai l'intention de jamais l'être.

Je suis un vrai conservateur ; mais je ne suis vendu à personne si ce n'est à ma religion et à mon pays.

Voilà mes principes franchement exposés ; si cela ne vous convient pas, Messieurs les électeurs, votez pour M. Houde, je ne vous garderai ni fiel, ni rancune.

Si mes principes vous conviennent, votez pour moi, pour un homme qui vous a fait du bien, et qui veut vous en faire encore.

Adieu, Messieurs les électeurs du comté de Nicolet ; mais à revoir le deux décembre prochain.

LOUIS T. DORAIS.

Candidat.

Saint-Grégoire, 28 novembre 1881.